

Offre de services et programmes du MAPAQ

**Direction régionale des
Laurentides**

Journée Technique Agropomme, le 14 décembre 2023

Une équipe dynamique et professionnelle, toujours là pour vous accompagner

DIRECTION ET SOUTIEN

PIERRE-OLIVIER QUESNEL

Directeur régional
pierre-olivier.quesnel@mapaq.gouv.qc.ca

DANIEL CHARBONNEAU

Conseiller en communication
danie.charbonneau@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 2414

CYRIL TITARD

Agent technologique
cyril.titard@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 6501

DOMAINES D'EXPERTISE

STÉPHANE BÉGIN

Aménagement et développement régional
stephane.begin@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 6508

STÉPHANE COULOMBE

Transformation alimentaire
et mise en marché de proximité
stephane.coulombe@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 6520

GUILLAUME DESCHÊNES | AGRONOME

Horticulture ornementale
guillaume.deschenes@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 5036

HOUSNA EL ADLANI | AGRONOME

Agroenvironnement et productions maraîchères
housnaa.eladlani@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 6532

DJAMEL ESSEAMI | AGRONOME

Pomiculture et viticulture
djamel.esselami@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 6502

ALEX-ANTOINE FORTIER-BRUNELLE | AGRONOME

Horticulture maraîchère et serriculture
alex-antoine.fortier-brunelle@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 6549

JACQUES GAGNON | AGRONOME

Grandes cultures et productions fruitières émergentes
jacques.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 4505

GILLES LAVOIE | AGRONOME

Productions animales
gilles.lavoie@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 6535

SOPHIE LIZOTTE | AGRONOME

Relève agricole et économie et gestion
sophie.lizotte@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 6511

JOSÉE MERCIER

Agrotourisme et commercialisation de proximité
josee.mercier@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 4504

MOURAD MIKHAIL

Agroenvironnement, gestion de l'eau
Mourad.mikhail@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 6527

MARIE-CLAUDE SIROIS | AGRONOME

Acériculture
marie-claude.sirois@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 6530

CHARLES VALOIS | AGRONOME

Petits fruits et production biologique
charles.valois@mapaq.gouv.qc.ca
Poste 5008

L'équipe de la Direction régionale des Laurentides

POUR NOUS JOINDRE :
450 971-5110 | 1 800 308-6998 (sans frais)

AIDES FINANCIÈRES :
laurentides.aidefinanciere@mapaq.gouv.qc.ca

AUTRES DEMANDES :
laurentides@mapaq.gouv.qc.ca



Les programmes du MAPAQ

- Initiative relève et entrepreneuriat
- Initiative proximité
- Développement des serres
- Mesure transitoire diffusion des connaissances
- Services conseils
- Développement sectoriel et territorial
- Initiative productivité végétale
- Prime-Vert (à venir)

Transformation alimentaire

- Alimentation santé
- Écoemballage +
- Soutien aux exportations bioalimentaires
- Robotisation et systèmes de qualité
- Soutien individuel d'accès aux marchés
- Accompagnement Inno-Centre

Québec 

Alimenter
le Québec



Initiative Productivité
végétale 2023-2025



OBJECTIF GÉNÉRAL

- Accroître la productivité des exploitations agricoles québécoises qui se spécialisent dans une production végétale ciblée ou qui pratiquent l'apiculture par:
 1. l'augmentation de la productivité de leur main-d'œuvre;
 2. l'accroissement du cheptel apicole.



DEMANDEURS ADMISSIBLES

Volet 1 – Amélioration de la productivité de la main-d'œuvre en **production végétale**

- Exploitation agricole dont au moins **50 %** de ses revenus agricoles bruts proviennent de revenus **de productions végétales ciblées**.
- Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Volet 2 – Accroissement du cheptel apicole québécois et amélioration de la productivité de la main-d'œuvre en **apiculture**

- Exploitation agricole qui pratique l'apiculture et qui :
 - ✓ Est inscrite au registre des propriétaires d'abeilles du Ministère;
 - ✓ Adhère à la [protection Apiculture, sous-groupe Abeilles](#) de l'assurance récolte (ASREC) de la FADQ pour l'année 2024.
- Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA).



Productions végétales ciblées: ensemble des productions végétales à l'exception de l'acériculture, le bois, le cannabis ou le tabac ainsi que la production de fourrages ou de grains destinés à l'alimentation des animaux du demandeur.

PROJETS ADMISSIBLES

Volet 1 – Amélioration de la productivité de la main-d'œuvre en **production végétale**

- Viser l'acquisition d'un équipement agricole (adjoint ou non d'un appareil technologique) qui répond à l'ensemble des critères suivants :
 - ✓ Il concerne une tâche agricole de **production**, de **récolte** ou de **conditionnement** exécutée au cours des 12 derniers mois par l'exploitation agricole dans une production végétale ciblée;
 - ✓ Il permet à l'exploitation agricole de réaliser un gain annuel d'au moins 40 heures pour la tâche agricole visée.

Volet 2 – Accroissement du cheptel apicole québécois et amélioration de la productivité de la main-d'œuvre en **apiculture**

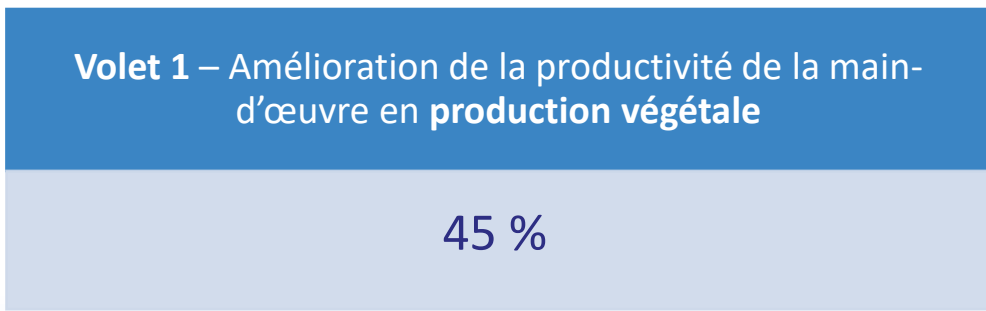
- **Pour un projet en lien avec l'accroissement du cheptel apicole** : concerner l'achat d'équipements ou de matériaux qui servent à assurer l'état sanitaire des ruches, à accroître le taux de survie des abeilles et à augmenter le cheptel apicole.
- **Pour un projet en lien avec l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre** : viser l'achat d'un équipement agricole (adjoint ou non d'un appareil technologique) qui répond à l'ensemble des critères suivants :
 - ✓ Il concerne une tâche apicole exécutée au cours des 12 derniers mois par l'exploitation agricole;
 - ✓ Il permet à l'exploitation agricole de réaliser un gain annuel d'au moins 40 heures pour la tâche apicole visée.





AIDE FINANCIÈRE MAXIMALE

- 50 000 \$ par demandeur pour la durée de l'Initiative (2023-2025).
- **Les entreprises ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre des versions précédentes de l'IPV auront accès au plein montant offert dans la présente Initiative.**
- Les dépassements de coût ne sont pas acceptés aux fins d'une aide financière supplémentaire.



BONIFICATION DE L'AIDE FINANCIÈRE

- Le taux d'aide financière est bonifié de **15 %** si au moins une des conditions suivantes est satisfaite:
 - Le projet concerne des produits qui font l'objet d'une précertification **biologique** ou d'une certification biologique;
 - Le projet concerne une exploitation agricole de la **relève agricole**;
 - Le projet concerne une **CUMA**;
 - Le projet concerne une exploitation agricole située dans l'agglomération des **Îles-de-la-Madeleine**.



Le taux d'aide financière peut donc varier entre 45 % et 60 % pour les demandeurs du volet 1 et entre 50 % et 65 % pour les demandeurs du volet 2.

Québec 

Alimenter
le Québec



Initiative ministérielle
relève agricole et
entreprenariat



Initiative ministérielle relève agricole et entrepreneuriat

Objectif:

Faciliter le démarrage, le transfert non apparenté ou le transfert familial d'une entreprise agricole.



MONTANT MAXIMAL D'AIDE FINANCIÈRE

- Le montant maximal d'aide financière est de **25 000 \$** par demandeur pour la durée de l'Initiative.
- Toutes les sommes versées dans le cadre de la présente Initiative et celles déjà versées dans le cadre du volet 1 du programme Territoires : Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille sont cumulatives dans le calcul du montant maximal d'aide financière.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - DEMANDEURS



Être une exploitation agricole ou une **nouvelle entreprise agricole**, dont au moins l'un des **dirigeants** répond aux critères suivants à la date de dépôt de la demande d'aide financière :

- être âgé d'au moins **18 ans et de moins de 45 ans**
- avoir suivi une des **formations reconnues** à l'annexe 1 du Programme d'appui financier à la relève agricole de La Financière agricole du Québec
- détenir au moins **20 %** des parts ou des actions dans l'exploitation agricole depuis moins de cinq ans ou détenir au moins 20 % des parts ou des actions dans une **nouvelle entreprise agricole constituée depuis moins de cinq ans**▲

TAUX D'AIDE FINANCIÈRE



- Le taux maximal d'aide financière correspond à 50 % des dépenses admissibles.
- Le taux maximal d'aide financière est bonifié d'un maximum de 10 % supplémentaire si le demandeur possède une précertification biologique ou une certification biologique pour la production concernée par le projet;

VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

- L'aide financière est versée en un maximum de deux (2) versements.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ – PROJETS



Le projet doit concerner l'une des cinq catégories de projet suivantes:

1. la construction, l'agrandissement ou la rénovation de bâtiments agricoles, incluant les serres;
2. la réalisation d'améliorations foncières au site de production, soit des travaux de **drainage**, de nivellement ou de *mise en culture de terre* ;
3. l'implantation de nouvelles superficies ou la **modernisation** de superficies existantes par l'acquisition de plants considérés comme des immobilisations;
4. l'acquisition ou l'adaptation de matériel et d'équipement pour le démarrage ou l'amélioration des activités agricoles, de **conditionnement**, **d'entreposage**, de commercialisation ou de *transformation des produits agricoles du demandeur*[▲].

ÉCHÉANCE DE L'INITIATIVE

L'Initiative prend fin le 31 janvier 2024 ou à l'épuisement des crédits, selon la première éventualité.

Les derniers paiements doivent être réalisés au plus tard le 31 mars 2025.

31 janv. 2025

31 janv. 2024

31 mars 2025

Les dépenses doivent être réalisées au plus tard le 31 janvier 2025.



Québec 

Alimenter
le Québec

INITIATIVE MINISTÉRIELLE PROXIMITÉ 2023-2024

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION



Initiative ministérielle Proximité (hyperlien) 15 février 2024

OBJECTIF GÉNÉRAL: mise en marché de proximité

Volet 1 - initiatives collectives

Organismes/ regroupements
d'entreprises/ institutions publiques

- Planification/étude/diagnostic
- Infrastructure/équipement
- Démarchage/maillage
- Conception outil/matériel de promo-commercialisation
- Transfert de connaissances/amélioration de la qualité/développement de services

70% / 50 000 \$

Volet 2 – initiatives individuelles

Entreprises agricoles-
agrotouristiques/transformation artisanale de
30 K\$ à 1 M\$ - démarrage horizon de 36 mois

- Mise en œuvre de certains items du plan de commercialisation tels que:

image de marque/outils de promotion/site
Internet/accompagnement externe/stratégie de
communication

50 % / 25 000 \$

Initiative ministérielle Proximité (hyperlien)

Non admissible

Volet 1

- Événements/campagnes promotionnelles
- Activités récurrentes
- Colloques/congrès/séminaires
- Les produits qui ne sont pas destinés à l'humain
- Les publications (ex: magazine/livre/revue)
- Les produits marins et culture aquaponique
- Intrants/consommables
- Impression/diffusion de matériel
- Achat ou location de bâtiment/terrain

Volet 2

- Idem
- Infrastructure/équipement
- Aménagement d'un lieu



Programmes en transformation alimentaire et commercialisation

- [Alimentation santé](#)
- [Écoemballage +](#)
- [Soutien aux exportations bioalimentaires](#)
- [Robotisation et systèmes de qualité](#)
- [Soutien individuel d'accès aux marchés](#)
- Accompagnement Inno-Centre

A close-up photograph of two ripe, red apples. The apples are covered in numerous small, clear water droplets, giving them a fresh and dewy appearance. The background is filled with green leaves, some of which are slightly out of focus, creating a natural and vibrant setting. The lighting is soft, highlighting the texture of the apple skin and the individual droplets.

Merci!

Questions?